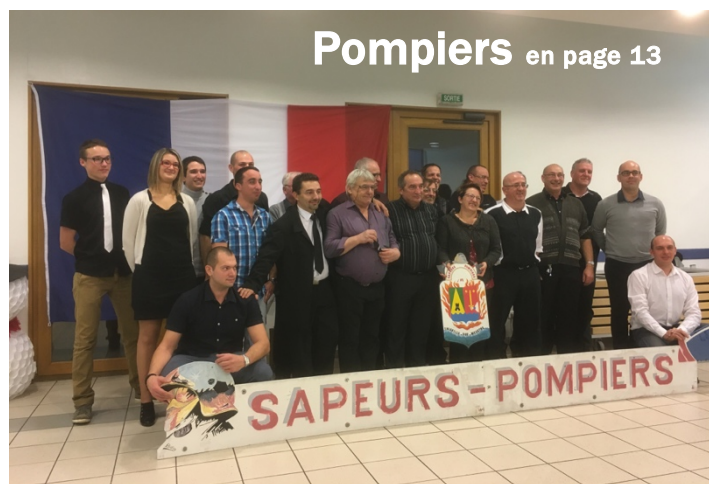


Le Thiavillois

Bulletin communal d'informations de THIAVILLE SUR MEURTHE



Conseil Municipal Junior en page 4



Pompiers en page 13



Nettoyage des pommiers
en page 7

Sommaire

Sommaire	2
Echo du conseil du 20 Novembre 2015	2
Le Conseil Municipal Junior	3
Manifestations passées	4
Manifestations futures	5
Infos Associations	Erreur ! Le signet n'est pas défini.
Dates à retenir et infos diverses	8
Etat civil	11
Recette de saison	11
Infos pratiques	12

Echo du conseil du 20 Novembre 2015

Dépôt sauvage de poubelles :

Compte tenu que les employés municipaux sont de plus en plus souvent amenés à ramasser des poubelles, tant sur la Zone Industrielle de Grandrupt, qu'en forêt, à l'unanimité le Conseil a décidé de mettre en place la procédure suivante :

- Prise d'une photo du dépôt sauvage,
- Ouverture des sacs et recherche d'identification par agent assermenté,
- Courrier de la Mairie au contrevenant rappelant la loi (article R.632-1, article R.635-8 du Code Pénal),
- Facturation à hauteur d'une amende de 3ème classe, conformément à l'article R633-6 du code pénal.

Subventions 2016 :

Le Conseil décide d'accorder, au titre de l'année 2016 :

- A l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, hors la présence de Dominique GEORGE et Gilles ZINUTTI, membres de l'Amicale, 600 euros correspondant à la prise en charge de l'assurance hors service.
- Pour le colis de Noël du personnel : 45 euros par agent.
- A la Musique de RAON L'ETAPE : 75 euros pour sa participation aux cérémonies commémoratives.
- Au Souvenir Français : 84 euros.
- A l'ADMR : 100 euros.
- Aux Restos du Cœur : 100 euros.
- A la Banque Alimentaire : 100 euros.
- Au titre du concours communal des maisons fleuries : 250 euros.

Suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe non titulaire à temps non complet et création d'un nouveau poste :

Après déclaration de la vacance de poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe non titulaire à temps non complet,

Après saisine du Comité Technique du Centre de Gestion de Meurthe et Moselle,

A l'unanimité, le Conseil accepte :

- La suppression du poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe non titulaire de 9h30 hebdomadaire,
- La transformation du poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe non titulaire effectuant, actuellement, 8h00 hebdomadaire en un poste devant effectuer 16h00 hebdomadaire.

Protection sociale complémentaire des agents :

A l'unanimité le Conseil :

- Accepte d'adhérer à la convention de participation pour le risque « Santé » organisée par le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle (CDG54)
- Décide de fixer à 15 € par agent et par mois la participation financière de la collectivité au risque « Santé ».
- D'autoriser le Maire à signer l'adhésion à la convention de participation conclue par le Centre de Gestion.

Avenant à la convention d'adhésion « Prévention et santé au travail » :

Après avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement et de financement des missions prévues par la convention prévention santé au travail existante entre la commune et le Centre de Gestion de Meurthe et Moselle, ainsi que de l'avenant à compter du 1^{er} janvier 2016, à l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à signer ce nouvel avenant.

Date du prochain Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal est prévu le vendredi 8 janvier 2016 à 20h30.

Il est bon de préciser que les délibérations sont affichées sur le panneau en façade de la Mairie et que les séances sont publiques.

Le Conseil Municipal Junior

Visite du Conseil départemental

Avec 6 des 7 conseillers municipaux jeunes, nous sommes allées le 25/11/2015 au Conseil Départemental. Nous sommes partis vers 8h30 et nous étions en place dès 9h20 : en effet il y a un espace réservé aux visiteurs et nous étions très bien placés pour voir les conseillers départementaux.

Beaucoup de conseillers sont venus nous saluer en particulier Madame Falque et le Président Matthieu Klein qui a fait référence à notre présence en commençant les débats.

La séance a duré 2h15 et, bien que ce soit considéré comme un séance courte pour les conseillers, nos jeunes ont trouvé cela bien



long car les débats ne sont pas très compréhensibles pour eux. Heureusement qu'ils avaient un document leur permettant d'identifier les conseillers, cela les occupait un peu et ils avaient très souvent besoin d'aller aux toilettes !!!

Ensuite, repas dans la salle à manger du Conseil Départemental, puis visite du musée de l'École de Nancy où la présentation fut très pédagogique. Mais je n'en dis pas plus car ils vous donneront leur version dans le prochain Thiavillois Junior

Manifestations passées

L'opération brioches de l'amitié

Ci après le courrier de remerciement de Monsieur Boquel aux habitants de la CCVC.

Le bilan général est de 10372,90€ pour une vente de 2034 brioches. Ce qui fait



Veillez trouver ci-joint le bilan de l'opération brioches de l'amitié.

Une fois de plus, votre engagement pour cette noble cause a permis, non seulement de collecter des fonds pour la rénovation du foyer de vie Arc-en-ciel à Saint-Nicolas-de-Port, mais aussi de communiquer avec le public pour que les enfants et adultes handicapés mentaux s'intègrent au mieux dans notre société.

Une fois de plus, vous avez été formidables, car ce n'est pas toujours simple de solliciter les bénévoles associatifs, voire municipaux, en cela je vous remercie pour votre fidélité et pour votre solidarité envers les familles.

Je veux croire que votre mobilisation durant ce weekend puisse leur apporter le confort nécessaire dans les établissements spécialisés pour leur faire surmonter leur handicap.

Et si malheureusement dans votre commune, des familles étaient concernées par ces problèmes d'handicap, vous savez que l'AEIM peut leur proposer une solution.

Par avance, je vous remercie de transmettre ce bilan et mes compliments aux bénévoles de votre commune et éventuellement de réserver un espace dans votre bulletin municipal pour communiquer ce bilan à vos administrés.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur le Maire, Cher Collègue, mes remerciements les plus chaleureux et mes sentiments les plus dévoués.

Michel BOQUEL

un bénéfice de 6000€

Le nettoyage des pommiers

Il a eu lieu le samedi 7 novembre 2015

Une quinzaine de Thiavillois (et même certains non Thiavillois) se sont retrouvés sur le chemin du « dépotoir ». Aujourd'hui on devrait d'ailleurs plutôt le nommer le « chemin des pommiers » !! C'est plus joli et plus conforme à la réalité !!



Chacun y a été de sa tronçonneuse, de sa débroussailleuse, de son taille haie, de l'épareuse, de la broyeuse...enfin, tous étaient bien équipés pour faire la toilette des pommiers..qui la méritaient. Tout le monde s'est activé toute la matinée, si bien qu'à 12h30 le travail était bien



avancé et les appétits étant aiguisés par une matinée de travail, chacun était prêt pour manger le plat de spaghettis bolognaises préparé par Gilles. L'après midi, quelques courageux ont continué. Mais comme il reste encore quelques pommiers à nettoyer, nous vous invitons à nous rejoindre **le 5 décembre à 9h au même endroit**, à savoir sur le chemin du « dépotoir » ou des « pommiers » comme vous préférez, qui démarre à gauche un peu après le cimetière en bas du pont de l'autoroute. Mais, même si vous ne pouvez pas venir tailler, n'hésitez pas, si vous voulez faire une petite promenade, à prendre ce chemin pour admirer l'alignement de pommiers !!

Manifestations futures

Foyer Rural

Section football : Prochaines rencontres à Thiaville

- Dimanche 28 février 2016 - 15H00 : Thiaville F.R. / Blainville Damelevières AS 3
- Dimanche 20 mars 2016 - 15H00 : Thiaville F.R. / Luneville Sixte Es 2

Amicale des Sapeurs Pompiers de THIAVILLE / LACHAPELLE

L'amicale a le plaisir de vous proposer le repas dansant pour la soirée de la St Sylvestre à la maison pour tous de Lachapelle.

Le repas est organisé par le traiteur les 2 frères de Saulcy et l'animation est faite par leurs propres soins. Animations et amusement assurés. Réservations jusqu'au 15 décembre dans la limite des places disponibles auprès de Frédéric Thomas (06.14.48.57.83).

Marché de Noël

Cette année le marché de Noël organisé par l'école aura lieu le **vendredi 4 décembre** à partir de 17h. Il se fera **sous chapiteaux ou dans la salle de sport** et tous ceux qui le désirent sont invités à venir vendre leurs réalisations au côté des enseignantes. En particulier les associations qui seront particulièrement les bienvenues : il suffit de s'inscrire pour réserver une table qui est gratuite, mais en échange la personne ou l'association qui s'inscrit s'engage à faire un don pour la coopérative de l'école. Par ailleurs une restauration sera possible dans la salle.





L'amicale des sapeurs-pompiers de THIAVILLE / LACHAPELLE organise
La soirée de la St Sylvestre à la maison pour tous de LACHAPELLE.
 Cotillons pour tous

MENU ADULTE à 62 €
 Punch et ses accompagnements

Entrée froide
 Terrine de saumon à l'oseille, crème de moutarde à l'ancienne, salade de choux blanc et carottes à l'orange

Entrée chaude
 Tourte fine aux champignons, à la volaille et au foie gras sauce Porto

Trou Lorrain

Plat
 Jambonnette de poulet farci aux champignons sauce forestière
 Flan de légumes
 Tomates grappe confite
 Pomme Anna

Assiette fromagère
 Framboisier cœur fondant
 Café
 Soupe à l'oignon

MENU ENFANT à 10 €
 Escalope de volaille à la crème
 Pâtes
 Mousse au chocolat

Réservation possible jusqu'au 15 décembre 2015 en fonction des places disponibles.
 Contact : Frédéric THOMAS - 0614485783

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez** immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez** si possible les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez** au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours** :
 112 : Numéro unique d'urgence européen
 18 : Sapeurs Pompiers
 15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- La Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) de votre département
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

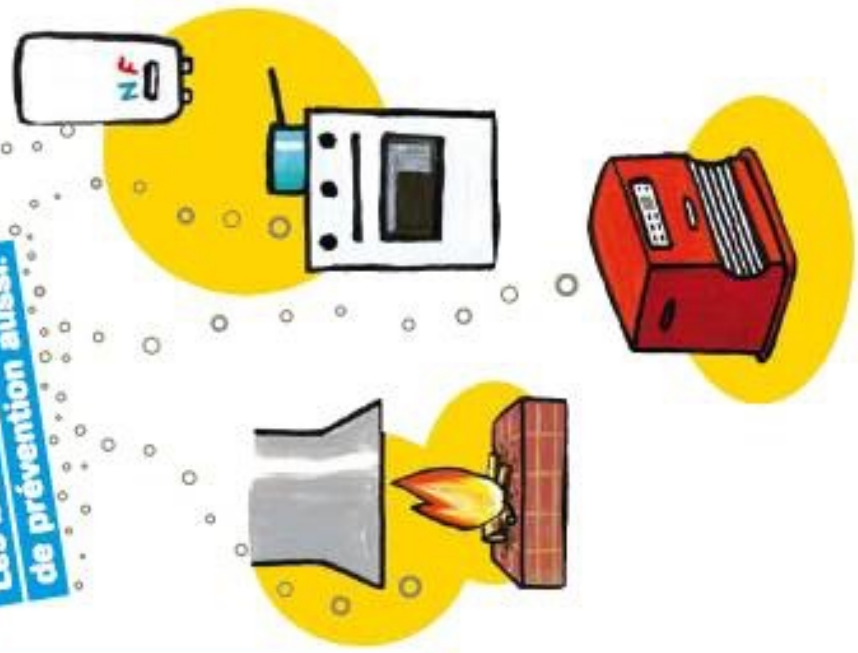
Sites d'informations :

- inpes.sanite.fr
- prevention-maison.fr
- sanite.gouv.fr
- logement.gouv.fr
- invs.sanite.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralyse musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations prosrites en lieux fermés (barbecues, poêles...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Gouter des anciens

Comme l'an dernier, le 16 décembre 2015 à 15h, les anciens sont invités à venir partager un gouter à la salle des sports. Ceux qui étaient venus en 2014 avaient beaucoup apprécié de se rencontrer et de passer un moment à se remémorer de bons souvenirs.

Cette année, il y aura une nouveauté, comme le conseil municipal junior a émis le vœu dès sa première réunion de conseil, d'organiser des rencontres avec les personnes âgées, ils ont proposé de venir à cette occasion et de préparer des gâteaux. Il y en a de prévus au chocolat, au yaourt, des cookies etc ... On se régale d'avance !!!

Fête de Noël pour les enfants

Comme il n'y a pas de raisons que seuls les plus âgés aient des bons cadeaux pour Noël, cette année le CCAS (centre communal d'action sociale) a décidé de gâter également les moins de 15 ans. Pour leur remettre bons ou cadeaux (les bons pour les plus grands, les cadeaux pour les plus petits), une petite fête sera organisée le 20 décembre 2015 à 15h à la salle des sports. Il y aura tout d'abord un spectacle pour petits et grands puis la remise des cadeaux.

Le spectacle sera animé par Patrick Berger, Contes de Noël Vous découvrirez Jorik, le lutin qui veut aller dans la caverne des Trolls, comment le coq va éviter d'être mangé à Noël et vous raconterez avec le conteur une histoire en mime. L'humour et la participation du public seront donc au rendez vous



En espérant que cette initiative permettra à chacun de passer un bon moment de rencontre et de convivialité avant les fêtes familiales de Noël !

Randonnée voitures du 5 décembre 2015

Le 5 décembre 2015 l'association « historique auto passion Nancy » organise une randonnée en voiture « 6^{ème} virée Dagobert – téléthon 2015 ». Les véhicules arriveront de Sainte Barbe et se dirigeront vers Bertrichamps, entre 10h30 et 12h00.

Horaire des prochaines messes

Dates	Dimanche	Samedi 18h	Dimanche 9h	Dimanche 10h30
6 décembre	2 ^{ème} dimanche de l'Avent	Chenevières	Vaxainville	Baccarat
13 décembre	3 ^{ème} dimanche de l'Avent	Azerailles	Flin	Baccarat
20 décembre	4 ^{ème} dimanche de l'Avent	Vathiménil	Glonville	Baccarat
24 décembre	Veillée de Noël			Baccarat 21 h
25 décembre	Jour de Noël			Azerailles
27 décembre	Sainte Famille	Laronxe	Brouville	Baccarat
3 Janvier	Epiphanie	Fontenoy	Flin	Baccarat

LES SAPEURS POMPIERS au sein de notre village

Mise à l'honneur

Une fin d'activité pour Roger Humbert.

L'heure de la retraite est arrivée pour Roger mais tout le monde le connaît sous le nom de « Bidou ». C'est avec beaucoup d'émotion, à l'occasion de la sainte Barbe, que Bidou a dit officiellement au revoir à ses collègues. Le chef du groupement lunévillois (le commandant Sauvageot) a félicité le parcours de notre camarade. Il lui a remis son grade de sergent honoraire et a rappelé ses 23 années dans les rangs. Il a profité de cette cérémonie pour lui rappeler toute l'estime du service départemental en lui remettant accompagné de Mme Rose-Marie Falque (conseillère départementale et membre du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du 54) le médaillon d'honneur du corps départemental de Meurthe et Moselle. Il est le 119^{ème} en Meurthe et Moselle à l'obtenir.



Félicitations à Bidou pour son parcours et espérons que d'autres le suivront !

Si vous souhaitez en apprendre un peu plus sur nos missions et notre engagement, venez nous rencontrer le 4^{ème} dimanche de chaque mois entre 8H et 12H. Nous sommes à la recherche de personnes motivées et intéressées pour venir renforcer notre équipe afin de garantir les secours de proximité.

Vous pourrez obtenir plus d'informations auprès de Dominique GEORGE, Chef de centre (06.84.10.23.20) ou de Nicolas HUMBERT, Adjoint au Chef de Centre (06.72.02.84.53).



Inscriptions sur la liste électorale

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale de votre commune, il est encore temps de s'inscrire. La date limite des inscriptions est le 31 décembre 2015.

Il suffit de se présenter en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Vœux 2016

La cérémonie des vœux de l'équipe municipale à la population avec la remise des prix du concours des maisons fleuries, et l'accueil des nouveaux habitants.

Elle est prévue le dimanche 10 janvier 2016 à 10h00 – Salle du Foyer Rural – Salle Poirel.

La population est cordialement invitée.

Ouverture de la mairie

A partir du 23 décembre 2015 et jusqu'au 3 janvier 2016, les horaires d'ouverture au public de la mairie changent. **Elle ne sera ouverte que les mardis de 18 à 19h.** Néanmoins en cas d'urgence vous pouvez contacter :

Vittore PETTOVEL	Maire	03 83 71 42 01	06 83 85 00 67
Damienne VILLAUME	Adjointe	03 83 71 41 70	06 84 24 40 38
Gilles ZINUTTI	Adjoint	03 55 87 23 39	06 87 01 46 90
Dominique GEORGE	Adjoint	03 83 71 41 13	06 84 10 23 20

Balayage des rues

Le grand nettoyage avant l'hiver avait été prévu le vendredi 27 novembre 2015.

Nous avons tous pu constater que l'entreprise prestataire a balayé les rues avec une semaine d'avance. Nous avons interpellé notre prestataire concernant ce passage anticipé qui n'a pas permis aux habitants :

- De gratter l'herbe des caniveaux et la laisser sur place
- De balayer les trottoirs devant chez eux et mettre les saletés dans le caniveau pour que la machine puisse les évacuer
- De ne pas garer les voitures devant leur maison ce jour-là, de manière à ce que la machine puisse passer en continu sur la rue

Par ce bulletin municipal de décembre 2015, la municipalité se doit de reconnaître le disfonctionnement de cette action dont la responsabilité incombe totalement à l'entreprise de nettoyage.

Les trucs de Jocelyne

MOUCHES

Pour chasser les mouches noires de votre plat de fruits, Conservez les bouchons de liège de vos bouteilles de vin et mettez-les dans le panier de fruits.

NOIR RAVIVE

Ajoutez quelques feuilles de lierre à la lessive de vos vêtements noirs : elles vont raviver le noir sans frais.

TACHES DE VIN - DU VIN SUR UN TAPIS ?

Pas de panique, versez immédiatement dessus de l'eau gazeuse et absorbez la avec une éponge

VOTRE TELEPHONE PORTABLE A PRIS L'EAU ?

Vous pouvez le sauver en le mettant dans un saladier de riz qui absorbera l'eau en quelques heures

VERRES RENOVES

Donnez un coup de neuf à vos verres : frottez-les avec un chiffon doux et un peu de dentifrice, les éraflures vont disparaître et les verres retrouver leur éclat.

FRUITS

Mettez des bouchons de liège dans votre corbeille pour empêcher qu'ils ne s'abîment

FROMAGE FRAIS

Le fromage restera frais plus longtemps si vous ajoutez un morceau de sucre dans la boîte : il va absorber l'humidité.

Naissance

Erika MARTIN dit BRUGNARD, est née le 07 novembre 2015, fille de Renaud MARTIN dit BRUGNARD et Edwige LE SAUCE; ils habitent au 4, rue d'Alsace à Thiaville.

Nouveaux habitants

Madame Reine FERRY a emmenagé au 18bis rue du Moulin le 1^{er} novembre 2015.
Bienvenue à Thiaville

Recette de saison

Roulé au fromage

Ingrédients

- 400 gr de pommes de terre
- 7 oeufs
- 100 gr d'oignons émincés
- 100 gr de gruyère râpé
- 1 reblochon ou 1 camembert
- Quelques tranches de jambon blanc ou fumé
- sel, poivre



Préparation

Préchauffer le four à 180°C.

Recouvrir la lèche frite de papier sulfurisé.

Éplucher les pommes de terre et les râper.

Serrer les dans les mains pour les "essorer".

Mélanger au fouet les oeufs, les oignons, le sel et le poivre. Ajouter les pommes de terre râpées et le gruyère.

Répartir le préparation sur la lèche frite et enfourner pour 30 minutes.

Pendant ce temps couper le reblochon en fines lamelles.

Dès la sortie du four. Répartir les tranches de reblochon ou de camembert sur la préparation cuite et recouvrir de jambon.

Rouler le tout en décollant délicatement le papier sulfurisé, servir de suite.

Si vous voulez que le fromage soit un peu coulant vous pouvez remettre le roulé quelques minutes au four.

Infos pratiques

Numéros utiles

Mairie	03 83 71 41 73
Ecole	03 83 71 42 73
Samu – Urgence médicale	15
Police secours	17
Pompiers	18
Gendarmerie de BACCARAT	03 83 75 34 82
Centre anti poison	03 83 32 36 36
Astreinte pharmacie	03 83 15 17 52
Médecin de garde	0 820 33 20 20
Dépannage EDF (24h/24)	09 72 67 50 54

Ramassage des poubelles



Ordures ménagères :
Les mercredis :
2, 9, 16, 23 et 30 décembre
6, 13, 20 et 27 janvier

Eco sacs :
Les mardis :
1^{er}, 15 et 29 décembre
12 et 26 janvier



Déchetterie de la CCVC

Zone artisanale BACCARAT / BERTRICHAMPS
54120 BACCARAT / Tél : 03 83 75 23 31
Web : <http://www.ccvc54.fr/dechetterie>

Horaires d'ouverture :
Hiver : Lundi, Mercredi, Vendredi, Samedi :
de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00

Rappel des déchets NON collectés :

Les pneus, l'amiante, les ordures ménagères, les éco-sacs et les bouteilles de gaz.

En plus des prestations proposées par la CCVC pour les encombrants (facturé 35€ par déplacement), la municipalité se propose d'étudier au cas par cas les demandes d'aides, pour éliminer les déchets les plus volumineux des Thiavillois. N'hésitez pas à nous contacter.

Ouverture de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 12h
Mardi et Vendredi: de 18h à 19h
(avec présence du Maire ou d'un adjoint)

En dehors de ces horaires la porte n'est pas toujours close...

Sorties

Cinéma de RAON : pour décembre:

- du 2 au 8 : Babysitting 2 ; Le voyage d'arlo ; Lolo
- du 11 au 17 : Belle et sébastien : l'aventure continue ; Babysitting 2 ; Lolo
- du 16 au 22 : Star Wars : le réveil de la force : Belle et sébastien : l'aventure continue
- le 19 : Snoopy (avant première nationale)
- du 23 au 29 : Snoopy ; Star Wars : le réveil de la force : Belle et sébastien : l'aventure continue

Source : <http://www.cinematheatre-raon.com/cinema/>

Cinéma de BACCARAT : pour décembre :

- 4 et 5 : 007 : le spectre
- 11 et 12 : Hunger games : la révolte (partie 2)
- 18 et 19 : Seul sur mars
- le 26 : Lolo

Source : www.ville-baccarat.fr

Agenda :

- 5 et 6 décembre : Marché de St Nicolas, à la Salle des Fêtes et sur la place des arcades de Baccarat.
- du 4 décembre au 28 janvier : Exposition « Noël de mon enfance » à l'Hôtel de Ville de Baccarat.
- 4 et 5 décembre : Téléthon à Raon l'Étape.

Sources : www.ville-baccarat.fr ; www.raonletape.fr

Directeur de publication :

Vittore PETTOVEL

Équipe de rédaction :

Thierry BLAISE, Jean COUTY,
Isabelle LAHAYE, Frédéric THOMAS,
Sylvie THOMAS, Damienne VILLAUME

Imprimé en mairie

Ne pas jeter sur la voie publique